

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER R4307-2025  
Phase 1, Volet 1

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

CAUSES TARIFAIRES 2026-2029  
D'HYDRO-QUÉBEC (DISTRIBUTION) - HQD

HYDRO-QUÉBEC,

Demanderesse

et

REGROUPEMENT POUR LA TRANSITION,  
L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ  
ÉNERGÉTIQUES (RTIÉÉ),

un Regroupement comprenant les organismes  
suivants : l'Association québécoise de lutte contre  
la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies  
Énergétiques (S.É.), le Groupe d'Initiatives et de  
Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM) et  
Énergie solaire Québec (ÉSQ).

Intervenant

**DÉCLARATION SOLENNELLE AU SOUTIEN DE LA PREUVE EN PHASE 1, VOLET 1**

Je, soussigné, Jacques-Mathieu (Jimmy) Royer, conseiller en énergies renouvelables, analyste pour le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉÉ)* au présent dossier, domicilié et résidant au 440, rue Lavigueur, Québec (Qc) G1R 1B5, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'un des analystes retenus par le RTIÉÉ au présent dossier.
2. Je suis un auteur principal du mémoire du RTIÉÉ du 1<sup>er</sup> décembre 2025, portant la cote Pièce C-RTIÉÉ-0016, RTIÉÉ-1, Doc. 1 - Mémoire sur les causes tarifaires 2026-2029 d'Hydro-Québec (Distribution) – Volet 1.
3. J'adopte cette pièce comme mon témoignage écrit dans la présente cause.
4. Tous les faits allégués dans cette pièce sont vrais.

Et j'ai signé

  
Jacques-Mathieu (Jimmy) Royer

Dûment assermenté devant moi, à Québec  
ce 6 janvier 2026.

  
Marilyns Lauzon

